

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPITTE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
24 Mai 1878.

LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE.

Si les amis de Voltaire avaient pu prévoir
tout ce qui est dit et écrit contre leur idole,
nous croyons fort qu'ils n'eussent point
songé à lui faire une fête qu'ils avaient rêvée
nationale, mais qui tourne à une protestation
nationale. Tout Français et catholique ne
pouvait souscrire en effet à des honneurs en
faveur de l'ennemi déclaré de la religion, de
la famille et de la patrie. Le triste écrivain,
que ne l'a-t-on laissé dormir dans sa tombe!

Personne ne pensait plus à lui depuis un
demi-siècle, et il ne gagne pas à être trop
connu.
Le cadre de notre feuille ne nous permet-
tant pas de donner le remarquable travail de
M^r Dupanloup sur Voltaire, nous publi-
rons une étude plus abrégée due à une
plume bien connue à Saumur et qui dévoile
ce qu'était le seigneur de Ferney, comme
homme religieux et patriote. Dans cet écrit,
Voltaire est battu par ses propres armes.

Tant vaut le héros, tant vaut la fête.

Qu'est-ce donc que cet homme que l'on
vient aujourd'hui si bruyamment réveiller
de sa tombe séculaire? En deux mots je le
veux dire pour la sincérité de l'histoire, l'é-
dification d'un chacun et aussi pour le sou-
lagement de mon âme, navrée de honte et de
tristesse; car la glorification de Voltaire est
un défi jeté à la France aussi bien qu'à notre
Dieu.

Voltaire, c'est l'incarnation du mal; Vol-
taire, pour préciser, c'est le renégat de sa fa-
mille, un apostat furieux de Jésus-Christ et
de son Eglise, un polisson corrompu et un
corrupteur cynique, sans cœur, un ennemi
de la France, enfin un plat courtisan et un
insulteur du peuple.

C'est fort, audacieux, réactionnaire! dira-

t-on. Je n'en disconviens pas, mais c'est la
vérité vraie. Documents irréfragables en
main, lisez et jugez.

Je reprends par ordre, pour ne rien omet-
tre de ces flétrissantes inculpations.

1° Voltaire renégat de sa famille.

Son père se nommait Arouet. Pour se dis-
tinguer de son frère, longtemps il signe:
Arouet L. J. (Arouet le jeune). Mais la fameuse
de l'orgueil montant, le 17 mai 1744 il
écrivait à un ami: « Je vous envoie ma si-
gnature en parchemin, dans laquelle j'ou-
blie le nom d'Arouet, que j'oublie volon-
tiers. Je vous envoie d'autres parchemins,
où se trouve ce nom, malgré le peu de cas
que j'en fais. » C'est que, dès 1718, par
l'anagramme des lettres d'Arouet L. J., il
s'était fabriqué ce nom sonore de Vol-
taire, auquel il ajoute plus tard la parti-
cule aristocratique, et, pour mieux renier
sa famille, se fait appeler de Voltaire, sei-
gneur de Ferney. Abjurer son nom par
mépris, est-ce autre chose qu'être le rené-
gat de sa famille?

2° Voltaire, apostat furieux de Jésus-
Christ et de son Eglise. Inutile d'insister lon-
guement sur la preuve; car, pour d'aucuns,
n'est-ce pas son glorieux titre aux honneurs
du centenaire?

Cependant les flatteurs osent-ils bien
avouer que la haine de l'apostat avait érigé
en système le mensonge, l'hypocrisie, les
communions sacrilèges et notariées au be-
soin (1), afin de mieux assurer ses coups
contre la Religion, et d'éviter les arrêts des
Parlements à la piste de ses dégoûtantes
productions! Sous la plume de cet homme de
lettres, voyez ce que sont les défenseurs de la
Foi: « des bêtes puantes, des faquins, des cuis-
tres, des polissons (2). » Aussi, écrivant à
Helvétius (3), ouvrait-il « l'honnête propo-
sition d'étrangler le dernier jésuite avec
les boyaux du dernier janséniste », et ne
rougissait-il pas de proposer gaiement à
Chabanon cette monstrueuse torture que

(1) Lettre à M. et M^{me} d'Argental, le 8 mai 1769.
(2) A Thiriot, 5 décembre 1759.
(3) 10 mai 1764.

Carrier, en disciple docile, devait exécuter
dans les noyades de Nantes, sous le nom de
mariages républicains? Dès lors rien ne doit
plus étonner. Le satanique blasphème:
ECRASONS L'INFAME! ECRASONS L'INFAME! re-
viendra comme une délectation et une sorte
de mot d'ordre à chaque page de ses lettres.
Il aura même, chose horrible à transcrire!
l'impudence d'en signer une au marquis
d'Arçence de Dirac: CHRIST-MOQUE!!! (4).

Est-ce assez pour constater que la haine
religieuse de l'apostat était arrivée au pa-
roxisme de la fureur?

3° Voltaire impie est encore un polisson
corrompu et corrupteur cynique, homme
sans cœur. Dès son enfance il est passé ma-
ître en dépravation, c'est sa note de col-
lège.

Ne disons rien de tant de libelles infâmes,
publiés le plus souvent sous noms emprun-
tés, même de ce factum dégoûtant, où l'on ne
sait qui l'emporte du blasphème contre la
religion, ou de l'insulte à l'une de nos gloi-
res nationales les plus pures, ou du mépris
de la Patrie; laissons encore dans l'ombre
cette hospitalité de l'amitié (2) indignement
violée par l'intrigue la plus scandaleuse. Il
suffit, pour mettre en relief le cynisme de
Voltaire, sans trop passer les convenances,
d'ouvrir sa lettre du 13 février 1755, à l'une
de ses nièces. Il l'invite à la venir voir avec
ses dessins, puis il ajoute: « Apportez-moi
surtout les plus immodestes, pour me ré-
jouir la vue. » Le polisson touchait alors à
la soixantaine!

Homme sans cœur. C'est encore une de
ses nièces, M^{me} Denis, qui lui en inflige la
marque indélébile. Elle lui écrivait en effet,
le 10 février 1754, ces cruelles aménités:
« L'avarice vous poignarde. Ne me forcez
pas à vous haïr. Vous êtes le dernier des
hommes par le cœur. »

4° Poursuivons avec les mêmes pièces:
Voltaire ennemi de la France.

Qu'on dépouille sa correspondance avec
Frédéric de Prusse et Catherine de Russie,

(1) 2 mars 1763.
(2) Du marquis du Châtelet.

et l'on verra qu'il ne s'agit pas, chez ce mau-
vais citoyen, d'une boutade d'un moment,
mais bien de sentiments vivaces et invétérés.
Les Français ne sont que des Welches, des
sois, des lâches. Après la défaite de Rosbach,
le misérable se rit en vers et en prose de nos
malheurs; Frédéric est seul digne de son
admiration. Dès février 1737, il lui avait
adressé cette platitude: « Regardez-moi
comme votre sujet le plus attaché que
vous ayez, car je n'ai point et ne veux
point avoir d'autre maître. » Toutefois, il
saura descendre encore plus bas avec Cathe-
rine de Russie: « Nous sommes trois, Dide-
rot, d'Alembert et moi, qui vous dressons
des autels. Vous me rendez payen; je
suis, Madame, avec idolâtrie, le prêtre
de votre temple (1). Et cette femme, qui
venait de faire étrangler son mari, lui en-
voyait quelques années plus tard le certi-
ficat de bon Russe (2). On le voit, Voltaire
consentait à être tout, pourvu qu'il ne fût pas
Français.

5° Mais au moins aimera-t-il le peuple,
cet ennemi de sa patrie?

Non assurément. Une âme aussi basse
laissée aux catholiques cet amour des classes
laborieuses puisé à Nazareth et au Calvaire.
Pour lui, Voltaire, le peuple est de la ca-
naille qui doit être tenue serrée sous le joug,
et surtout LAISSÉE SANS INSTRUCTION. « Il est à
propos, ce sont ses propres expressions,
que le peuple soit guidé et non pas qu'il
soit instruit: il n'est pas digne de l'être (3). »
Si vous faisiez valoir comme moi une
terre, et si vous aviez des charrues, vous
seriez de mon avis. Ce n'est pas le ma-
nœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon
bourgeois, c'est l'habitant des villes (4).
La raison triomphera au moins chez les
honnêtes gens; la canaille n'est pas faite
pour elle (5). La canaille n'est pas digne
d'être éclairée, tous les jougs lui sont pro-
pres (6). Le gros de notre espèce est sot

(1) 22 décembre 1766.
(2) 24 août 1774.
(3) A Damienville, 19 mars 1766.
(4) Au même, 1^{er} avril 1766.
(5) A d'Alembert, 4 février 1767.
(6) Au roi de Prusse, 5 janvier 1767.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER
DE LA MANSARDE.

MAR.

(Suite)

Les deux sœurs s'appellent Françoise et Made-
leine; leur voyage d'aujourd'hui est un coup d'au-
dace, sans exemple dans leur vie; la fièvre du
siècle les a gagnées à leur insu.

Hier Madeleine a subitement jeté cette idée de
promenade, Françoise l'a accueillie sur le champ;
peut-être eût-il mieux valu ne point céder à la
tentation offerte par la jeune sœur; mais « on fait
des folies à tout âge, » comme le remarque philo-
sophiquement la prudente Françoise.

Quant à Madeleine, elle ne regrette rien; c'est
le mousquetaire du ménage.

— Il faut bien s'amuser, dit-elle, « on ne vit
qu'une fois. »
Et la sœur aînée sourit à cette maxime épieu-
rienne.

Il est évident que toutes deux sont dans une crise
d'indépendance.

Du reste, ce serait grand dommage que le regret
vint déranger leur joie! elle est si franche, si
expansive!

La vue des arbres qui semblent courir des deux
côtés de la route leur cause une incessante admi-
ration.

La rencontre d'un train qui passe en sens inverse
avec le bruit et la rapidité de la foudre leur fait
fermer les yeux et jeter un cri; mais tout a
déjà disparu; elles regardent, se rassurent, s'émer-
veillent.

Madeleine déclare qu'un pareil spectacle vaut
le prix du voyage, et Françoise en tomberait d'ac-
cord si elle ne songeait avec un peu d'effroi au
déficit dont une pareille dépense doit charger leur
budget.

Ces trois francs consacrés à une seule prome-
nade, c'est l'économie d'une semaine entière de
travail.

Aussi la joie de l'aînée des deux sœurs est-elle
entrecoupée de remords; l'enfant prodigue re-
tourne par instants les yeux vers la ruelle du
quartier Saint-Denis.

Mais le mouvement et la succession des objets
viennent la distraire.

Voici le pont du Val encadré dans son merveil-
leux paysage; à droite, c'est Paris avec ses grands
monuments qui découpent la brume ou étincel-
lent au soleil; à gauche, Meudon avec ses villas,
ses bois, ses vignes et son château royal!

Les deux ouvrières vont d'une portière à l'autre
avec des cris d'admiration.

Nos compagnons de voyage rient de cette sur-
prise enfantine; moi je me sens attendri, car j'y
vois le témoignage d'une longue et monotone ré-
clusion; ce sont des prisonnières du travail qui
ont retrouvé pour quelques heures l'air et la li-
berté.

Enfin le train s'arrête; nous descendons.

Je montre aux deux sœurs le sentier qui conduit
jusqu'à Sèvres entre le chemin de fer et les jar-
dins; elles parlent en avant tandis que je m'in-
forme des heures de retour.

Je retrouve bientôt les deux sœurs à la station
suivante où elles sont arrêtées devant le petit jar-
din du garde-barrière; toutes deux sont déjà en
conversation réglée avec ce dernier qui bine ses
plates-bandes et y trace des rayons pour les semis
de fleurs.

Il leur apprend que c'est l'époque où les herbes
parasites sont le plus utilement sarclées, où l'on
fait les boutures et les marcottes, où l'on sème

les plantes annuelles, où l'on entève les pucerons
des rosiers.

Madeleine a sur le rebord de sa croisée deux
caisses où elle n'a jamais pu faire pousser que du
cresson, faute d'air et de soleil; mais elle se per-
suaide que, grâce à ces instructions, tout va pros-
pérer désormais.

Enfin la garde-barrière, qui sème une bordure
de réséda, lui donne un reste de graines qu'il n'a
pu employer, et la vieille fille s'en va ravie, recom-
mençant, à propos de ces fleurs en espérance, le
rêve de Perrette à propos du pot au lait.

Arrivé au quinconce d'acacias où se célèbre la
fête, je perds de vue les deux sœurs. Je parcours
seul cette exhibition de loteries en plein vent, de
parades de saltimbanques, de carrousels et de
tirs à l'arbalète.

J'ai toujours été frappé de l'entrain des fêtes
champêtres. Dans les salons, on est froid, sérieux,
souvent ennuyé; la plupart de ceux qui viennent
là sont amenés par l'habitude ou par des obliga-
tions de société; dans les réunions villageoises,
au contraire, vous ne trouvez que des assistants
qu'attire l'espoir du plaisir.

Là-bas c'est une conscription forcée; ici ce sont
les volontaires de la gaieté!

Puis, quelle facilité à la joie! Comme cette
foule est encore loin de savoir que ne se plaire à
rien et railler tout est le suprême bon ton!

» et méchant (4). » N'est-ce pas, après cela, se moquer du peuple, autant que de la Religion, que de l'appeler au centenaire de Voltaire; que de lui demander, à lui peuple, des couronnes et son argent pour le parvenu qui l'a le plus impudemment couvert de son mépris?

Mais allons jusqu'au bout, et achevons le portrait du cynique philosophe par les touches d'un peintre qui ne doit pas être suspect à MM. du comité central, puisqu'ils ont eu, dans le principe, l'étrange idée de l'associer à leur héros. Deux pièces prises dans l'arsenal de Genève suffiront à remettre au vif le fer chaud que nous venons d'appliquer au front de l'ignoble vieillard :

« Vous me parlez de ce Voltaire. Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma patrie! Je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus qui le dés-honore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. » (Lettre à Moulton, 29 janvier 1760.)

« Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les œuvres des philosophes et de leurs partisans. Ainsi paie, M. de Voltaire, l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui. Ce fanfaron d'impudence, ce beau génie et cette âme basse, cet homme, si grand par les talents, et si vil par leur usage, laissera de longs et cruels souvenirs parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monuments de sa gloire et de sa reconnaissance pour nous. » (Lettre au professeur Vernet, novembre 1760.)

Jean-Jacques Rousseau, on le voit, avait compté sans le conseil municipal de Paris et le chocolatier Menier. Néanmoins la vraie France, la France de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc ratifiera pleinement, cette fois, les arrêts du philosophe de Genève contre le philosophe de Ferney, et n'hésitera pas à répudier l'apothéose du 30 mai comme la plus grande honte et le plus grand crime depuis l'adoration de la déesse Raison.

Car tant vaut le héros, tant vaut la fête.

17 mai 1878.

L.-F. C.

Chronique générale.

Dans certains cercles diplomatiques, on assure que nous allons avoir du nouveau à l'intérieur. Le cabinet allemand voudrait maintenant, et à tout prix, la réunion d'un congrès européen, où il parlera en maître et dictera sa volonté.

L'Allemagne n'avait pas encore trouvé dans le conflit oriental un prétexte à interve-

(1) 31 octobre 1760.

Sans doute ses amusements sont souvent grossiers, la délicatesse et l'idéalité leur manquent; mais ils ont du moins la sincérité.

Ah! si l'on pouvait garder à ces fêtes leur vivacité joyeuse en y mêlant un sentiment moins vulgaire! Autrefois la religion imprimait aux solennités champêtres son grand caractère, et purifiait le plaisir sans lui ôter sa naïveté!

C'est l'heure où les portes de la manufacture de porcelaine et du musée céramique s'ouvrent au public; je retrouve dans la première salle Française et Madeleine.

Saisies de se voir au milieu de ce luxe royal, elles osent à peine marcher; elles parlent bas comme dans une église.

— Nous sommes chez le roi! dit l'aînée des sœurs, qui oublie toujours que la France n'en a plus.

Je les encourage à avancer; je marche devant, et elles se décident à me suivre.

Que de merveilles réunies dans cette collection où l'on voit l'argile prendre toutes les formes, se teindre de toutes les couleurs, s'associer à toutes les substances!

La terre et le bois sont les premières matières travaillées par l'homme, celles qui semblent plus particulièrement destinées à son usage; ce sont, comme les animaux domestiques, des accessoires obligés de sa vie; aussi y a-t-il entre eux

nir; il lui en faut un: elle le cherche dans le congrès, dont les délibérations achèveront de troubler l'eau.

Désormais, gare à l'Europe!

M. de Marcère, ministre de l'intérieur, a l'intention d'adresser, pendant la durée de l'Exposition, aux maires des principales villes, une invitation à venir à Paris; le ministre leur offrirait, par série, une réception au ministère, dîner suivi de représentations dramatiques données par les principaux artistes de la capitale.

C'est un vrai gouvernement que celui qui donne à dîner.

Nous empruntons aux *Tablettes d'un Spectateur* les renseignements suivants:

« Dans divers départements de l'Est, le mot d'ordre est donné dans les campagnes pour commencer une guerre acharnée contre les congréganistes. Les députés républicains, avant de rentrer à Paris, ont donné leurs instructions pour agir dans ce sens, soit par le moyen de pétitions demandant l'expulsion des Frères de la Doctrine chrétienne, soit en signalant dans leur conduite ou leur attitude tout ce qui pourrait donner prise à quelque scandale. Il y a même une chose inouïe qui nous est révélée par une personne qui habite le département de l'Ain. Tout individu qui fait partie de la secte républicaine aura droit à une prime de 50 fr., lorsqu'il aura révélé au comité auquel il appartient quelques faits qui seront de nature à provoquer quelque chose d'attaquable.

M. Bardoux a invité l'association générale des médecins de France à étudier, préparer et soumettre au gouvernement un projet de loi sur l'organisation de la médecine. Dans sa dernière séance, l'association a chargé un comité de s'occuper de la rédaction de ce projet qui sera ultérieurement discuté en séance générale.

Etranger.

ANGLETERRE. — Les débats qui ont eu lieu au Parlement anglais nous prouvent qu'il ne faut pas se presser d'accueillir les nouvelles rassurantes. Les deux Chambres, on s'en souvient, avaient à discuter une question grave qui touche à la Constitution anglaise, le déplacement des troupes de l'Inde avant l'autorisation du Parlement.

La loi à cet égard est formelle: le gouvernement ne peut, en temps de paix, ordonner des mouvements de troupes dépassant un certain chiffre sans le consentement préalable du Parlement, — à plus forte raison quand il s'agit des troupes de l'Inde transportées en Europe. C'est la thèse qu'a soutenue le marquis Hartington, en s'appuyant sur le *bill of rights* et sur le *mutiny act*.

Comme la discussion est importante,

et nous des rapports plus intimes. La pierre, les métaux demandent de longues préparations; ils résistent à notre action immédiate, et appartiennent moins à l'homme qu'aux sociétés. Le bois et la terre sont, au contraire, les instruments premiers de l'être isolé qui veut se nourrir ou s'abriter.

C'est là sans doute ce qui me fait trouver tant de charmes à la collection que j'examine. Ces tasses grossièrement modelées par le sauvage m'initient à une partie de ses habitudes; ces vases d'une élégance confuse qu'a pétris l'Indien, me révèlent une intelligence amoindrie, mais dans laquelle brille encore le crépuscule d'un soleil autrefois étincelant; ces cruches surchargées d'arabesques montrent la fantaisie arabe grossièrement traduite par l'ignorance espagnole!

On trouve ici le cachet de chaque race, de chaque pays et de chaque siècle.

Mes compagnes paraissent peu préoccupées de ces rapprochements historiques; elles regardent tout avec l'admiration crédule qui n'examine ni ne discute.

Madeleine lit l'inscription placée sous chaque œuvre, et sa sœur répond par une exclamation d'émerveillement.

(A suivre.)

nous devons entrer dans quelques détails sur l'armée anglaise.

En Angleterre, il n'y a pas, à proprement parler, d'armée permanente, ou du moins cette armée n'a pas d'existence constitutionnelle. L'armée permanente qui, sous Cromwell, s'était portée à tous les excès et était devenue un instrument de révolution, a été supprimée par la célèbre Déclaration des Droits que signa Guillaume III en montant au trône.

Aujourd'hui, chaque année, le Parlement vote le *mutiny act* fixant le nombre d'hommes soumis à la juridiction militaire et formant l'armée anglaise. C'est en vertu seulement de ce *mutiny act* qu'existe l'armée, et si le Parlement cessait de le voter une année, par le fait même, l'armée serait dissoute.

En même temps, la Déclaration des Droits a établi une défense formelle d'introduire des troupes étrangères dans le Royaume-Uni.

On comprend qu'en face de cette législation l'emploi de troupes étrangères soulève une question de légalité. Le cabinet peut toujours soutenir, avec raison, selon nous, que Malte n'est qu'une possession anglaise, que cette île ne fait pas partie intégrante du royaume, et que la loi ne vise que l'introduction des troupes étrangères dans l'intérieur même de la Grande-Bretagne. Il doit en être de Malte comme des autres colonies.

Un seul point semble enfreindre les défenses de la loi, c'est le déplacement des troupes de l'Inde sans autorisation préalable du Parlement. A cet égard, il est évident que le ministère anglais a un peu tourné siuon violé la loi. Mais il peut toujours répondre que le Parlement garde un droit de contrôle plein et entier, puisqu'il reste le maître de voter ou de refuser les crédits nécessaires à cette mesure.

Mais le cabinet anglais n'a pas même présenté cet argument comme la raison principale qui justifiait les ordres donnés. Il a indiqué, comme vrai motif de sa résolution, la nécessité: et c'était, en somme, la meilleure tactique parlementaire. La franchise vaut mieux dans les circonstances présentes, et elle ralliera, sans nul doute, la plus imposante majorité que le cabinet ait encore obtenue. Tout Anglais sent parfaitement à cette heure que, si la guerre peut être évitée, c'est en montrant à l'Europe une résolution énergique, — et que, si elle doit éclater, il ne faut pas marchander au gouvernement les moyens de la soutenir.

C'est en résumé la mise en pratique de la vieille maxime: *Salus populi suprema lex!*

Dans un pays qui a le culte de la légalité comme l'Angleterre, il ne faut pas se dissimuler que ce langage est grave, et qu'il indique des craintes sérieuses de guerre. Le cabinet de Saint-James n'attend donc pas grand-chose de la mission du comte Schouvaloff, puisque ses membres font de pareilles déclarations, la veille même du retour de ce diplomate?

Si tout devait être aplani, si on espérait une solution favorable, comme nous le disent les dépêches depuis quelques jours, le cabinet anglais n'aurait pas fait à tous les enfants de l'Angleterre cet appel suprême qui ressemble au cri: La patrie est en danger!

— La reine d'Angleterre, voulant honorer dans son gendre la personne de l'empereur d'Allemagne, a ordonné qu'au banquet de Windsor, on se servit de la vaisselle en or tirée des écrins dans les grandes occasions et non pas de la vaisselle en argent qui sert aux dîners d'apparat, mais qui n'a pas été jugée digne de figurer à la table royale pour recevoir dignement l'héritier présomptif de la couronne impériale allemande.

Russie. — Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que si la paix se conclut, le czar ferait un voyage à travers l'Europe pendant environ quinze mois.

Le czarévitch serait proclamé régent en attendant l'abdication de l'empereur de Russie, qui deviendrait définitive lors de son retour en Russie.

AFFAIRES D'ORIENT.

Arrivée de Schouvaloff à Londres. — Résultat de sa mission.

D'une dépêche de Londres adressée à un diplomate, nous extrayons le passage suivant:

« Schouvaloff est arrivé; il ne rapporte aucun programme définitif, mais des instructions générales l'enjoignant de s'entendre avec l'Angleterre; mais si Beaconsfield alors la circulaire russe dont j'ai parlé, brisant toutes négociations, sera envoyée. »

D'autre part, voici une autre dépêche officieuse:

« Londres, 23 mai.

» Le comte Schouvaloff, qui apporte à Londres les éléments d'une solution amicale et d'un congrès prochain, a eu ce matin même une longue entrevue avec le marquis de Salisbury. A la suite de cette entrevue, le conseil des ministres de la reine a été convoqué pour ce soir à neuf heures. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA COMPAGNIE D'ORLÉANS ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

D'après des renseignements puisés à bonne source, la Compagnie d'Orléans vient d'informer le ministre des travaux publics qu'elle est dans l'intention de prendre cette année les mêmes mesures qu'elle a prises en 1867, pour faciliter aux populations agricoles et industrielles, desservies par son réseau, l'accès de l'Exposition universelle.

En ce qui concerne particulièrement les ouvriers d'industrie, une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif ordinaire sera accordée aux Comités départementaux, Municipalités, Chambres de commerce, Chambres syndicales et Patrons, pour le transport des ouvriers et contre-maitres qu'ils voudraient envoyer à leurs frais à l'Exposition, à la condition que ces ouvriers voyagent, à l'aller et au retour, par groupe de quatre au moins. La durée de leur séjour à Paris ne sera nullement limitée.

Les Comités, Municipalités, Chambres de commerce, Chambres syndicales et Patrons, qui voudront profiter de cette réduction, devront adresser une demande au Directeur de la Compagnie, en mentionnant les noms des ouvriers et contre-maitres pour lesquels devront être établis des bons de réduction.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

A la fin du mois dernier, le public saumurois assistait à la représentation des *Bourgeois de Pont-Arcy*, comédie nouvelle de M. Victorien Sardou; ce soir, le même public est convié à l'interprétation d'une autre nouveauté, célèbre dès son apparition; nous avons nommé *les Fourchambault*, comédie de M. Emile Augier.

Dans moins d'un mois, les deux plus grands succès de l'année auront été joués sur notre scène.

Si l'œuvre remarquable de Sardou nous a fait applaudir MM. Edouard Georges, Angéle, L. Lafaye, M^{me} Riga, C. Baret, Ed. Georges, Harmand, etc., etc., la pièce en vogue du Théâtre-Français va nous faire apprécier de nouveau le talent si sympathique de M. Charles Masset, de M^{me} Largillière, accompagnés des artistes dont nous donnons plus loin les noms. On se rappelle que cette même compagnie parisienne a déjà joué à Saumur *les Danicheff*, *la Maîtresse légitime* et *l'Ami Fritz*. Avec de tels interprètes, *les Fourchambault* vont nous faire assister à l'une des meilleures soirées que l'on puisse désirer.

ARMEMENT DES SAPEURS-POMPIERS.

Il est question d'une lettre que M. le ministre de l'intérieur aurait adressée à son collègue de la guerre, pour lui demander l'armement des compagnies de sapeurs-pompiers dans les départements. Si la réponse du ministre de la guerre est conforme aux désirs exprimés par M. de Marcère, une circulaire sera immédiatement envoyée aux préfets pour leur faire connaître le nombre d'armes qui doivent être distribuées dans chaque localité.

La *Correspondance universelle* annonce qu'une circulaire ministérielle va être envoyée aux préfets, pour leur donner des instructions relatives aux fêtes du centenaire de Voltaire qui pourront être célébrées publiquement dans quelques localités de leur département.

On annonce de la gelée pour les 27 et 28 mai.

Espérons que cette gelée si tardive, si elle se produit, ne fera pas tout le mal qu'on en pourrait redouter.

Jusqu'ici, les récoltes s'annoncent fort belles partout.

Un jugement du tribunal correctionnel d'Alger vient de décider que le nom de *Badinguet*, appliqué par un individu à un autre, constitue une injure.

ANGERS.

Mercredi matin a été écroué à la prison d'Angers l'un des auteurs du vol de 20,400 francs, récemment commis à Angers dans un camion des Messageries du chemin de fer.

Cet individu, arrêté à Paris, était sorti depuis peu de la maison centrale de Fontevault. Placé sous la surveillance de la haute police, il se trouvait en état de rupture de ban, ce qui amena son arrestation. On découvrit en sa possession une boîte de bijoux et un sac d'argent contenant deux à trois mille francs, volés à Angers.

Son complice ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice.

Contrairement à ce qui a été dit, aucune femme n'a été arrêtée dans cette affaire.

(Etoile.)

TOURS.

On sait que le testament de M. Audenet a légué à la ville de Tours un titre de rente romaine, pour fonder dix jeunes destinés à récompenser cinq jeunes ouvriers, les plus méritants par leur bonne conduite, leur travail et l'assistance qu'ils prêtent à leur famille, et autant de jeunes filles réunissant les mêmes conditions.

A cette occasion, le maire de la ville de Tours a vu les informations prises sur le mérite et la situation de famille de chacun des candidats; considérant qu'un livret de caisse d'épargne constitue, dans la circonstance, la récompense la plus profitable; considérant, en outre, que, parmi les candidats du sexe masculin, quatre seulement sont d'âge à pouvoir être considérés comme donnant une partie de leur salaire pour assister leurs familles, a pris l'arrêté suivant:

Un livret de caisse d'épargne de la somme de 86 fr. 40 c. sera remis, à titre de récompense, à chacun des dénommés ci-après, lesquels ne pourront obtenir le remboursement de ce livret qu'à leur majorité, savoir:

Lelu, Eugène, 17 ans, ouvrier peintre, très-bonne conduite, assiste sa mère, ancien apprenti Tonnellé.

Voisin, Louis-Jean-Camille, 17 ans, ouvrier en laines, très-bonne conduite, assiste sa mère.

Deschartes, Victor, 20 ans, ouvrier relieur, très-bonne conduite, assiste sa mère.

Girardin, Léon-Gustave, 17 ans, ouvrier relieur, très-bonne conduite, assiste ses aïeux, ancien apprenti Tonnellé.

M^{lle} Bordeaux, Marie-Julie, 21 ans, ouvrière couturière, très-bonne conduite, assiste sa mère.

M^{lle} Guilleux, Elise, 27 ans, ouvrière modiste, très-bonne conduite, a soigné avec dévouement ses père et mère, morts en 1872 et 1874, et a contribué à élever son frère.

M^{lle} Lorphelin, Alice, 21 ans, ouvrière couturière, très-bonne conduite, assiste sa mère et aide à élever une jeune sœur.

M^{lle} Darque, Azéline-Marie, 21 ans, ouvrière d'imprimerie, très-bonne conduite, aidée de sept enfants, assiste ses parents et aide à soigner les jeunes enfants.

M^{lle} Bécheler, Alexandrine, 29 ans, ouvrière modiste, abandonnée à l'âge de 4 ans, recueillie par une tante âgée aujourd'hui de 80 ans et alitée depuis 6 ans; sa nièce la soigne et pourvoit à tous ses besoins, très-bonne conduite.

M^{lle} Soulié, Marie, 18 ans, ouvrière lingère, très-bonne conduite, assiste sa mère et aide à élever ses deux jeunes frères.

Et chaque année, à Tours, la rente Audenet vient ainsi récompenser dix jeunes ouvriers et jeunes filles qui se sont fait le plus remarquer par leur bonne conduite, leur travail et l'assistance qu'ils prêtent à leurs parents.

— Les 500 pèlerins de Tours qui doivent se rendre par paquebot à Caudes et à Saumur s'embarqueront dimanche matin, à 6 heures, quai de la Poissonnerie, en aval du pont de pierre, et partiront à 6 heures 1/2.

NIORT.

Une fête gymnastique aura lieu à Niort le dimanche 2 juin, sur la place de la Brèche. Les sociétés musicales suivantes prendront part à cette fête: La musique du 114^e régiment d'infanterie; — la fanfare de Saint-Maixent; — L'orphéon de Breloux; — La fanfare de Surgères; — La fanfare de Mauzé; — La fanfare du 9^e cuirassiers; — L'orphéon de Niort; — La fanfare niortaise; — La fanfare la Rochelaise.

DE L'ASPHYXIE PAR SUBMERSION.

La mort dans l'asphyxie par submersion n'est pas due à la plus ou moins grande quantité de liquide introduit dans les voies respiratoires ou alimentaires, mais surtout à l'interception de l'air et des phénomènes respiratoires. Les noyés absorbent souvent une grande quantité d'eau par l'œsophage avant l'introduction par les bronches, et les accidents ne se manifestent que lorsque les dernières ramifications bronchiques sont comblées par le liquide.

Comme de tous les genres de mort par asphyxie, celui-ci est le plus fréquent, il est bon de faire connaître les principaux moyens qui peuvent conjurer ses funestes effets sur les personnes que l'on a pu retirer de l'eau assez à temps pour conserver un reste d'espoir.

Voici les plus simples et les plus efficaces que l'on puisse porter à la connaissance de tous; ils ne sont pas difficiles à comprendre et à retenir, et leur exécution est toujours possible. Ils peuvent se formuler comme des règles absolues, que l'expérience a consacrées.

D'abord, le premier soin est de laisser la glotte libre. A cet effet, on dégrafe rapidement les vêtements de la personne, et on place le malade dans la position suivante: pose à peu près horizontale, la face tournée en bas, le front portant sur un des bras, de façon que l'eau, la salive, les mucosités et les matières venant de l'estomac tombent en avant en laissant la glotte libre et la respiration possible, ce que permettrait difficilement le décubitus dorsal; en d'autres termes, la position du malade couché sur le dos.

En second lieu, il faut venir en aide à la respiration en l'excitant et en la provoquant, soit par la titillation des narines et de la gorge, à l'aide des barbes d'une plume, soit par la projection d'eau froide sur la face, après l'avoir frottée et échauffée.

En troisième lieu, il est bon de simuler les mouvements respiratoires. Pour cela, le malade posé sur la poitrine (puisque nous avons indiqué plus haut que cette position était préférable), il est évident que cette position provoque un peu d'elle-même l'expiration d'une certaine quantité d'air, par le fait seul du poids du tronc, le malade posé sur la poitrine, dis-je, on exerce une pression sur le dos qui rend l'expiration moins incomplète, puis on fait cesser cette compression, en tournant doucement le sujet sur le côté, et même un peu au delà, ce qui

favorise sensiblement l'inspiration. On continue ces manœuvres régulièrement dix à quinze fois par minute.

En quatrième lieu on active simultanément la respiration en comprimant les membres entre les mains, par un mouvement de bas en haut, de manière que le sang des veines soit poussé par un mouvement rapide et énergique vers le cœur.

La cinquième règle consiste à ramener la chaleur chez le malade, et on doit chercher à tirer autant que possible cette chaleur du sujet lui-même, par les frictions vigoureuses avec des linges secs et chauds. Il faut, en outre, protéger le corps contre le froid de l'air extérieur par des vêtements bien secs.

Voilà, formulés en cinq règles, les moyens les plus simples pour ramener un noyé à la vie, à la condition qu'un séjour trop prolongé dans l'eau n'ait pas occasionné des accidents asphyxiques irrémédiables.

Dernières Nouvelles.

GRAND INCENDIE A CONSTANTINOPLE.

Une dépêche chiffrée datée de Constantinople, 23 mai, 7 heures du matin, est ainsi conçue:

« Un vaste incendie a détruit cette nuit tous les ministères à Constantinople. Le ministère des affaires étrangères seul a été préservé. Les archives n'ont pas souffert du feu. »

Pour les articles non signés: P. GODET.

Théâtre de Saumur.

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE.
Ch. MASSET, directeur. — M. SIMON, administrateur.

VENDREDI 24 Mai 1878.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
Avec autorisation spéciale de l'auteur
Du grand succès de la Comédie-Française.

LES FOURCHAMBAULT

Comédie nouvelle en 5 actes, en prose, de M. Émile AUGIER, de l'Académie française.

M. Ch. MASSET, de l'Odéon, jouera le rôle de Bernard.

M^{lle} LARGILLIÈRE, du Théâtre-Historique, celui de M^{lle} Letellier.

M. HOWAY, du Palais-Royal, celui de Léopold Fourchambault.

M. MONY, de l'Ambigu, celui du baron Rastiboulois.

M. COURCELLES, de la Gaîté, celui de Fourchambault.

M^{lle} DARCY, du Palais-Royal, celui de M^{lle} Fourchambault.

M^{lle} D'HERNOLFF, celui de M^{lle} Bernard.

M^{lle} DROSE, celui de Blanche.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

AVIS.

Depuis le 15 mai, les bureaux de M. ADOLPHE EWIG, fermier de la publicité du *Charivari*, anciennement rue Taibout, 10, à Paris, sont transférés, pour cause d'agrandissement:

2, RUE FLÉCHIER.

Près Notre-Dame-de-Lorette.

M. EWIG, l'un de nos correspondants, à Paris, pour les annonces, s'occupe spécialement de la publicité départementale, et une liste de 700 journaux, dont il est le correspondant, est à la disposition des commerçants désireux d'annoncer leur maison ou leurs produits.

Il vient, en outre, de s'assurer la concession de la publicité sur tous les tickets illustrés distribués aux voyageurs sur les bateaux de la Seine et sur les tramways de Paris-Sèvres-Versailles, moyens de transport les plus directs, les plus économiques et les plus agréables pour se rendre à l'Exposition.

L'attrait de cette publicité consiste en ce que les annonces sont encadrées entre des images amusantes, comme par exemple des croquis de Cham ou des questions à la mode et dans des renseignements utiles aux étrangers; qui obligent ainsi le voyageur à examiner le ticket et à l'emporter pour le faire lire à d'autres personnes.

Il n'a pas été mis en pratique de moyen plus sûr de faire lire des annonces, c'est-à-dire de rendre une publicité vraiment fructueuse pour celui qui la paye.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, névralgies, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 79,834: M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.
Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÈQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉHAULT-DÉLAGRIÈRE. — Baugé, BUCMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMETY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAURETOY-POINIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (159)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 MAI 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	74 45	15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	745	5	Canal de Suez	750	2 50			
4 1/2 %	103 65	40	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	657 50	2 50	Crédit Mobilier esp.	640	1 25			
5 %	109 95	20	Crédit Mobilier	507 50	3 75	Société autrichienne	536 25	1 25			
Obligations du Trésor, 1. payé.	501 25		Crédit foncier d'Autriche	80		OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	335		Charentes, 500 fr. p.	652 25	6 25	Orléans	348 75				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506		Est	1647 50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	346 75				
1865, 4 %	523 25		Paris-Lyon-Méditerranée	830	5	Est	347				
1869, 3 %	399		Midi	1976 25	1 25	Nord	352				
1871, 3 %	395		Nord	1130		Ouest	346				
1875, 4 %	503		Orléans	718 75	1 25	Midi	344 50				
1876, 4 %	500		Ouest			Charentes	272				
Banque de France	3050		Vendée, 500 fr. p.			Vendée					
Comptoir d'escompte	706 25	1 25	Compagnie parisienne du Gaz	1270		Canal de Suez	550				
Crédit agricole, 200 f. p.	400	2 50	C. gén. Transatlantique	545	2 50						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin,	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
9	1	soir, omnibus-mixte.
1	25	express.
4	10	omnibus.
7	15	(s'arrête à Angers).
10	37	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	36 minutes du matin,	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir, omnibus-mixte.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

AVIS.

M. AUBRE, CÉLÉSTIN, propriétaire et cultivateur, demeurant à Cizay, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), prévient les fournisseurs qu'il ne paiera pas les dettes qui pourra contracter, à partir de ce jour, sa femme, MARIE LARUE, demeurant à Eterne, commune de Saix (Vienne).

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, MAISON DE MAÎTRE, JARDIN de 15 ares, parfaitement planté d'arbres fruitiers, avec quatre bassins; le tout clos de murs, situé rue des Pauvres et rue Verte, commune de Bagnoux. S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par parties, PROPRIÉTÉ A la Croix-Cassée, commune de Villebœvier.

Maison de maître et jardin; closier et maison de fermier; le tout contenant 2 hectares 32 ares. S'adresser à M^e CLOUARD. (204)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou en deux lots, DEUX MAISONS Situes à Saumur, place de la Bilange, nos 1, 2, 3, 4, Occupées par M. Gallé (café de la Bourse), M. Tabourdeau, M. Boyer (bureau à tabac) et M. Ciret. Toutes facilités pour les paiements. S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire. (159)

Etude de GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1879,

UN MOULIN A EAU

A TROIS PAIRES DE MEULES, Appelé le MOULIN-NEUF, Situé au Pont-Boisnier, commune de Brain,

Comprenant maison d'habitation et d'exploitation, prés et terre, dans le tenant, d'une contenance d'environ 4 hectares.

Ce moulin, qui ne manque jamais d'eau, est parfaitement achalandé. Pour traiter, s'adresser à M. Alfred MOREAU, propriétaire à Montsoreau, et audit notaire. (248)

A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTMENT, OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y attenant; superficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture. S'adresser à M. GRELLEPOIS-GARNICHON, rue des Fontaines. (119)

A VENDRE

UN TRÈS-BON PRÉ

Prairie des Pironnières, commune de Saint-Lambert,

Contenant 88 ares, joignant MM. Beaumont ou Leroux, ancien notaire. S'adresser, pour traiter, à M. LECUREUIL, à Tours, quai Poire-le-Roi, 2; ou à M. DAUDET, expert à Allonnes.

A VENDRE

LA COUPE D'UN PRÉ

A DEUX HERBES,

De 40 ares environ, près la levée d'enceinte.

S'adresser à M^{me} DE SAINTNÈME ou à M^e LAUMONIER, notaire. (259)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 24 juin ou 29 septembre prochain,

LA MINOTERIE DE DESMOULINES

Située près Airvault (Deux-Sèvres).

Ce moulin, monté à l'anglaise, a quatre paires de meules, avec une chute d'eau de quatre mètres soixante-dix centimètres, sur un cours ne manquant jamais, et possède de vastes magasins et servitudes.

S'adresser à M. FOUREAU, propriétaire à Airvault.

A VENDRE

UN BATEAU DRAGUEUR

Pour sable et vases,

Muni d'une très-bonne machine à vapeur de la force de six chevaux et de tous ses accessoires, fonctionnant journellement.

On peut le visiter à la Motte Bourbon, en s'adressant à M. Mousson, garde du Canal, et, pour traiter, à M. FOUREAU, qui se trouvera le jour du marché à Saumur, hôtel de Londres. (108)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ET SECOND ÉTAGES

En totalité ou par parties,

Rue de Bordeaux, n° 32.

S'adresser à M. RUSSON, épicier, quai de Limoges, n° 38. (177)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

Par autorité de justice,

Le samedi 1^{er} juin 1878, à une heure,

A Saumur, sur la place de la Bilange,

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Consistant en :

Une diligence à sept places, pouvant s'atteler à un cheval, un omnibus à dix places et une charrette et ses accessoires.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ. (271)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

DE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Le samedi 25 mai 1878, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à l'adjudication de dix-neuf (19) chevaux réformés, provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (263)

Direction générale des Domaines.

VENTE DE MOBILIER DE L'ÉTAT

Le vendredi 21 juin 1878, à midi, le Receveur des Domaines procédera, au bourg de Gennes, à la vente aux enchères d'un fût de vermouth d'environ 65 litres, vendu en 1875, par Ricordeau à Hédon, et resté en transit chez Plessard, messager.

Le Receveur des Domaines, GENTY. (262)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un 2^e clerc.

CHANGEMENT DE DOMICILE

DESCHAMPS

PLATRIER,

Ancien ouvrier de la maison Sartoris.

Informe sa clientèle qu'il a transféré son domicile et ses magasins rue des Boires, 24, en face de l'Hospice. (272)

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux. S'adresser au bureau du journal.

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile. S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME de 35 ans, pouvant disposer de quelques heures, demande une comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

(T. LANGLADE, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. BON ORDINAIRE de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances. Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

M. ROCHARD

Chef de cuisine,

Se tient à la disposition des personnes qui voudraient le faire demander pour préparer à domicile : dîners de noces, fêtes etc.

Ne fournit aucun matériel. S'adresser rue de la Marchalerie, n° 7, à Saumur. (179)

PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN A LA FRANCE FINANCIÈRE

Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.

S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, 1, Place des Victoires, à Paris. (241)

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffets spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

GRANDE

EXPOSITION D'OPTIQUE

Place de la Bilange, à Saumur.

HUIT JOURS SEULEMENT

M. GUIOT, ingénieur-opticien spécialiste, de Paris, informe les habitants de Saumur qu'il vient dans notre ville avec l'assortiment d'optique le plus considérable qui voyage dans le monde entier.

Tout le monde sera curieux de visiter, sur la place de la Bilange, ce vaste magasin de lunettes et pince-nez (vers cristal de roche).

Plus de 500,000 paires de tous modèles sont exposées. Choix immense de Longues-Vues, Télescopes, Jumelles en tous genres, Microscopes et Loupes de toutes puissances.

M. GUIOT possède un genre de Pince-Nez tenant sans serrer (modèles de verres cylindriques).

Les consultations pour la vue, tous les jours, à neuf heures, sont gratuites. Nouveaux Thermomètres, minima et maxima sur la même tige. Baromètre de salon, bureau et salle à manger.

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES.

Le magasin est ouvert tous les jours, sur la place de la Bilange.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kg.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon-soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BOURSE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDENX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

VÉSICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES

Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPITAUX MILITAIRES

Le VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompte et sûre.

Le véritable vésicatoire d'Albespeyres porte, sur son côté vert, la signature D'ALBESPEYRES.

Le PAPIER D'ALBESPEYRES est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards.

Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus commençant par ces mots : PAPIER ÉPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

ANTI-ASTHMATIQUES

De Bⁿ BARRAL

Le Papier et les Cigarettes Anti-Asthmatiques de Bⁿ BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire, ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.

LES CAPSULES DE RAQUIN

Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris

GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC

Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.

Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les catarrhes pulmonaire, intestinal, vésical.

Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les rhumes, les bronchites, et les laryngites chroniques; même dans la Phthisie pulmonaire, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.

Les vraies Capsules de Raquin, sont vendues dans un flacon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette ci-contre :



Saumur, imprimerie de P. CODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.